



## « 100 LABELS RECOMMANDÉS PAR L'ADEME<sup>1</sup> » Méthodologie de l'étude

Dans le contexte actuel de « jungle des labels environnementaux », il devient très difficile pour les consommateurs de s'y retrouver : quel label choisir ? que garantit-il ? est-il fiable ?

Afin d'aider le consommateur à mieux comprendre, repérer et acheter **des produits de consommation du quotidien plus respectueux de l'environnement**, une étude a été réalisée par l'ADEME<sup>2</sup>, en novembre 2018. 100 labels environnementaux recommandés par l'ADEME ont ainsi été identifiés et sont consultables sur une page internet : <https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>

Vitrine on line de l'étude, cette page permet de découvrir l'ensemble des labels recommandés dans chaque catégorie de produit. Au menu : les objectifs et les garanties de chaque label, ses points forts mais aussi ses axes d'amélioration.

### Comment les labels ont-ils été sélectionnés ?

Dans un premier temps, l'ADEME a sélectionné des labels environnementaux basés sur **un référentiel<sup>3</sup> et certifié par une tierce partie indépendante<sup>4</sup>** du fabricant mais aussi les labels apposés sur des produits de consommation du quotidien et les plus connus des consommateurs qui ont été analysés.

### Quelle analyse des labels a été réalisée ?

Dans un second temps, et afin d'évaluer la fiabilité de ces labels, l'ADEME a procédé à une analyse en deux étapes :

- L'analyse de la **fiabilité structurelle du label**  
Il s'agit de s'assurer que le label est bien conforme à 7 exigences principales de la norme ISO 14024<sup>5</sup> à savoir : existence d'une certification par une tierce partie indépendante, prise en compte du cycle de vie du produit, prise en compte de l'aptitude à l'emploi du produit, fréquence de révision du référentiel, processus de participation formelle entre les parties prenantes, existence de plusieurs critères environnementaux et élaboration de ces critères sur des bases scientifiques éprouvées.  
La structure même du label doit être rigoureuse et cadrée.
- L'analyse de la **fiabilité environnementale du label**  
Les impacts d'une tomate, d'un jean et d'un meuble en bois ne sont pas les mêmes.  
Pour chaque produit, il est fondamental que les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit soient limités pour que le produit soit effectivement plus respectueux de l'environnement. De plus, cette approche dite « cycle de vie et multi impacts » est fondamentale car elle permet d'éviter les transferts d'impacts<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

<sup>2</sup> ADEME, 100 labels environnementaux recommandés par l'ADEME, Novembre 2018

<sup>3</sup> Référentiel : cahier des charges qui décrit des critères environnementaux. Le respect de ces critères par un produit permet d'obtenir un label environnemental et de l'apposer sur le produit (par exemple : Ecolabel européen, AB, Nature & Progrès...).

<sup>4</sup> Identification « a priori » de cette certification qui a été vérifiée lors de l'analyse

<sup>5</sup> Norme sur le marquage et déclarations environnementaux – étiquetage environnemental de type 1

<sup>6</sup> Un gain à une étape de cycle de vie peut avoir des conséquences dégradantes sur une autre étape



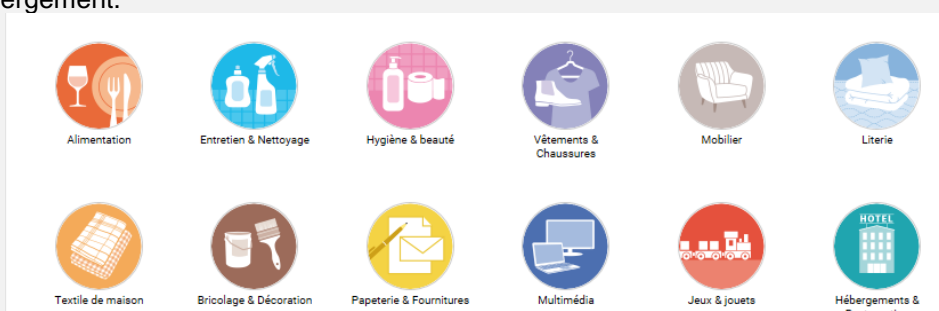
Il s'agit donc de vérifier que le label couvre bien les impacts environnementaux les plus significatifs du produit à chacune des étapes de son cycle de vie.

### Ce que l'étude ne permet pas

- Cette étude ne couvre pas l'intégralité des labels environnementaux que le consommateur peut voir apposer sur les produits de son quotidien. Un choix a été réalisé. 12 catégories de produits ont été retenues lors de cette analyse.
- Les choix méthodologiques de l'ADEME (la sélection des labels) ne doivent pas induire un « raccourci intellectuel » qui serait de déclarer les labels non recommandés par l'ADEME comme de mauvais labels.
- La méthodologie de cette étude est basée sur une analyse documentaire. Elle ne porte donc pas sur une vérification sur le terrain des éléments déclarés, ni sur des tests sur les produits afin de vérifier que les critères environnementaux sont effectivement appliqués.

### Quels sont les résultats de cette étude ?

Cette analyse permet, aujourd'hui, à l'ADEME de recommander, 100 labels environnementaux apposés sur **12 catégories de produits du quotidien** : alimentation, entretien et nettoyage, hygiène et beauté, vêtements et chaussures, mobilier, literie, textiles de maison, bricolage et décoration, papeterie et fournitures, multimédia, jeux et jouets et hébergement.



Pour chaque catégorie de produits, l'ADEME recommande entre 1 et 6 labels qu'elle a identifiés, selon les critères d'analyse ci-dessus. Il s'agit bien de mettre en avant les « bons » labels qui sont qualifiés d' « Excellent choix » et de « Très bon choix ».

Les consommateurs peuvent consulter ces « 100 labels recommandés par l'ADEME » gratuitement !



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



**ADEME**  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01